



REPUBLIQUE FRANCAISE  
COMMUNE DE SERVAVILLE-SALMONVILLE

COMMEMORATION DU 56ème ANNIVERSAIRE DU  
CESSEZ-LE FEU EN ALGERIE

N° 2  
Jeudi 8 Mars 2018

SOMMAIRE

	Page
- Commémoration du 56ème anniversaire du cessez-le-feu en Algérie.....	1
- Nouvelle régisseuse de la salle polyvalente.....	1
- Chemin des écoliers.....	1
- Elections C.I.A.F.....	2
- R.I.C.S. : recensement des indices de cavités souterraines.....	2
- Réunion « Axa santé ».....	3
- Tontes et autres bruits.....	3
- A.S.C.S.S. : section hockey soirée cubaine.....	3
- Brûlage des déchets interdit.....	4
- Randonnée cycliste.....	4
- Chasse à l'œuf : 1er Avril 2018.....	4
- Résultats sanitaires des eaux.....	4
- Fête du village.....	4
- Permanences de Madame la Députée VIDAL.....	4

La manifestation, organisée en accord avec la municipalité et l'association locale des anciens combattants, se déroulera cette année à **BLAINVILLE-CREVON** et aura lieu le :

**LUNDI 19 MARS 2018**

**18H** : - rassemblement place de la mairie ;  
- défilé jusqu'au cimetière dépôt de gerbe sur la tombe de Claude LEMOINE, mort pour la France le 18/05/1959 ;  
- défilé jusqu'à la salle polyvalente pour les remerciements aux drapeaux ;  
- vin d'honneur offert par la municipalité.

**NOUVELLE REGISSEUSE DE LA  
SALLE POLYVALENTE**

Madame HEROUARD ayant cessé ses fonctions pour départ en retraite a été remplacée par Madame Natacha MONNIER.

Pour tout renseignement concernant la réservation des salles, contacter désormais Madame Monnier au **07.72.39.80.16**

**CHEMIN DES ECOLIERS**

Pour la 3ème fois, les bornes d'éclairage du chemin des écoliers ont été vandalisées. Pour des raisons de sécurité évidentes, nous avons coupé l'alimentation des bornes électriques entre la place du 19 Mars et l'allée des Champs. Elles resteront pour l'instant hors service.

De plus nous constatons sur ce chemin la présence de déchets divers : plastiques, papiers, bouteilles, feuilles et beaucoup d'excréments d'animaux.

Je rappelle que les tailles des haies du chemin des écoliers sont à la charge des propriétaires dans la limite de leur propriété respective ainsi que le ramassage des déchets occasionnés par ces coupes (branches brindilles, feuilles).

Pour les excréments d'animaux, il appartient à chaque propriétaire d'animal de récupérer ces déjections et de ne pas les laisser au milieu du chemin à attendre qu'un enfant ou adulte marche dessus...

Merci à chacun de permettre aux habitants du lotissement d'emprunter ce chemin sans risquer de glisser sur ces déchets.

**ELECTIONS POUR LA COMPOSITION DU C.I.A.F.  
Commission Intercommunale d'Aménagement  
Foncier**

Comme annoncé dans la note d'information n° 1, l'élection du C.I.A.F. a eu lieu lors du conseil municipal du 6 Mars dernier.

Pour l'élection des membres représentants les propriétaires de biens fonciers non bâti de Servaville-Salmonville, 3 propriétaires ont déposé leur candidature en mairie :

Mr Gérard METAIS, Mr Philippe BREANT, Mr José VERHAEGUE

**ONT OBTENU :**

- |                                   |                       |         |
|-----------------------------------|-----------------------|---------|
| - <u>Pour le titulaire n° 1 :</u> | Mr VERRHAEGUE est élu | 7 voix  |
|                                   | Mr METAIS             | 5 voix  |
|                                   | Mr BREANT             | 3 voix  |
| <br>                              |                       |         |
| - <u>Pour le titulaire n° 2 :</u> | Mr BREANT est élu     | 10 voix |
|                                   | Mr METAIS             | 5 voix  |

Monsieur METAIS est élu suppléant.

**R.I.C.S. :  
RECENSEMENT DES INDICES DE CAVITES  
SOUTERRAINES**

La commune a confié le recensement des indices de cavités souterraines au bureau d'études Explor.e.

Cette étude, faite par un organisme agréé, est obligatoire pour l'élaboration de notre plan local d'urbanisme intercommunal.

Une première réunion s'est tenue le 28 février 2018 en mairie.

Pour procéder à cette enquête, explor.e va recueillir et regrouper toutes les informations des archives départementales et communales et les reporter sur le cadastre avec :

- acquisition du cadastre napoléonien et superposition avec le cadastre actuel ;
- rapprochement entre archives communales et départementales, photos aériennes, plans ;
- réunion publique en mairie pour recueillir des informations dont la date vous sera communiquée ultérieurement .
- analyse de photos aériennes ;
- recherche d'indices au niveau de zones identifiées.

Pour ce faire, Mr TROADEC, Ingénieur Géologue d'Explor.e se déplacera fréquemment sur tout le territoire de la commune.

Réservez-lui le meilleur accueil.

L'élaboration du R.I.C.S. demandera environ 1 an de travail.

## REUNION AXA SANTE

Le Conseil Municipal de Servaville-Salmonville a accepté de mettre à disposition de l'assureur Axa une salle de réunion pour y présenter son nouveau produit « santé ». Cette proposition ne concerne que les Servavillais et Servavillaises. Cette mutuelle est proposée aux personnes en retraite, les chômeurs de longue durée, les jeunes en difficulté d'insertion, les travailleurs indépendants (artisans, commerçants, professions libérales) exclus du dispositif de complémentaire santé collective obligatoire.

Le Groupe Axa France propose jusqu'à 30 % de remise suivant le contrat d'assurance retenu.

Si vous êtes intéressés par cette réunion remplir le coupon-réponse ci-dessous afin d'organiser cette réunion qui est prévue le **LUNDI 16 AVRIL 2018 A 18 HEURES** à la salle polyvalente de Servaville-Salmonville.

### REUNION AXA (coupon-réponse à rendre pour le 3 AVRIL 2018)

NOM ..... PRENOM .....

SERA PRESENT(E) A LA REUNION DU LUNDI 16 AVRIL 2018 A 18 HEURES  
A LA SALLE POLYVALENTE DE SERVAVILLE-SALMONVILLE

Le seul engagement pris par la commune est la mise à disposition d'une salle de réunion permettant à l'assureur Axa de présenter son produit « santé » aux Servavillais. Les éventuels rendez-vous seront pris par chacun à titre personnel auprès de l'assureur.

### TONTES ET AUTRES BRUITS

La stricte observance des jours et heures édités par le règlement est le meilleur moyen de conserver pour chacun d'entre nous de bons rapports de voisinage.

Cela évitera les remarques désagréables ou gênées entre voisins, les coups de fils intempestifs auprès du Maire et des Adjointes ... Cela permettra de mettre à égalité ceux qui trouvent que la municipalité n'est pas stricte et ceux qui trouvent qu'elle en fait un peu trop dans les restrictions de jours et d'horaires.

Rappelons pour ces derniers, qu'à deux petites exceptions près, nous suivons le Règlement Départemental établi par le Préfet.

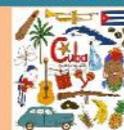
Vous trouverez ci-après le détail du règlement communal :

**EN CE QUI CONCERNE LES JOURS OUVRABLES :**  
De 8h30 à 12h et de 14h à 20h

**EN CE QUI CONCERNE LES SAMEDIS :**  
De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Ce règlement est valable de façon permanente tout au long de l'année. Il concerne également l'usage d'outils bruyants ainsi que les motoculteurs et autres appareils à moteur de jardinage et d'entretien des espaces verts, les bétonnières, perceuses, tronçonneuses, débroussailleuses...

### ASCSS HOCKEY



ASCSS - HOCKEY EN SALLE  
SERVAVILLE - SALMONVILLE

## SOIREE CUBAINE

Animée par Hqm.music

**Samedi 24 Mars 2018**

A 20h00

Salle polyvalente

✓ Réservations au 06.82.16.23.39  
Inscription jusqu'au 16 mars

**Menu : 20€**

Apéritif

Porc cubain à la papaye

Fromage

Dessert

Café

**Enfant: 10€**  
-10 ans



## Le brûlage des déchets à l'air libre est interdit

Le brûlage des déchets ménagers, dont les déchets verts, est interdit toute l'année sur l'ensemble de la commune en vertu des règlements sanitaires départementaux.

En effet, les polluants émis dans l'air lors d'un brûlage à l'air libre peuvent nuire à la santé des hommes et à l'environnement.

Les infractions à la réglementation peuvent être constatées par le Maire, ses Adjoints ou les forces de l'ordre.

En cas d'irrespect de la Loi, une contravention peut être appliquée.  
(art.131-13 du Code Pénal).

## FETE DU VILLAGE

La fête du village aura lieu les :

**9 et 10 Juin 2018**

Le programme vous sera communiqué courant mai.



Permanences de votre Députée  
**Annie VIDAL**



BLAINVILLE CREVON Mairie Samedi 10 Mars de 10h à 12h

BONSECOURS Mairie Samedi 24 Mars de 10h à 12h

SAINT JACQUES SUR DARNETAL Mairie Samedi 7 Avril de 10h à 12h

BEAUVOIR EN LYONS Mairie Vendredi 20 Avril 10h à 12h

SIGY EN BRAY Mairie Vendredi 20 Avril 14h à 16h

ISNEAUVILLE Mairie Samedi 21 Avril 10h à 12h

Prendre rendez-vous au préalable par

Téléphone au 02 35 80 68 63 ou

Par mail : [cabinetaidal@gmail.com](mailto:cabinetaidal@gmail.com)

## RANDONNEE CYCLISTE

L'Union Cycliste de Buchy organise sa traditionnelle randonnée à travers le canton le :

**SAMEDI 24 MARS 2018**

Elle passera sur le territoire de la commune au cours de l'après-midi.

## RESULTATS SANITAIRES DES EAUX

**Prélèvement n° 00214648 du 15/02/2018 :**

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

## CHASSE A L'OEUF

La Municipalité organise, avec l'aide de L'A.S.C.S.S. et le Comité des Fêtes, une chasse à l'œuf destinée aux enfants de Servaville-Salmonville, le :

**DIMANCHE 1er AVRIL 2018**

**À partir de 10h30**

sur les terrains

entre la salle des fêtes et l'espace Joannès DUGELAY.

Elle est ouverte à tous les enfants jusqu'à 12 ans et une **participation de 1€ est demandée à l'inscription.**

Afin d'organiser au mieux cet évènement, nous vous demandons de bien vouloir inscrire vos enfants à l'aide du bulletin ci-dessous, que vous déposerez avec votre participation en mairie.

**NE PAS OUBLIER SON PANIER POUR LA RECOLTE !!!**

## CHASSE A L'OEUF

Nom.....Prénom.....Age.....

Adresse : .....

TEL : .....